



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement Enseignements tirés de l'expérience et horizons futurs 8-10 mai 2014

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale de la République de Corée



THE NATIONAL ASSEMBLY OF
THE REPUBLIC OF KOREA

AIDE-MEMOIRE

Contexte et objectif de la Conférence

La Conférence mondiale sur l'e-Parlement est le forum bisannuel des parlements consacré à leur utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle traite, tant du point de vue des politiques que des techniques, de ce que les TIC peuvent apporter aux parlements dans l'exercice de leurs fonctions législative, de représentation et de contrôle, ainsi qu'en termes d'ouverture, d'accessibilité, de reddition de comptes et d'efficacité.

La Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement, qui se tiendra à Séoul les 8, 9 et 10 mai 2014 à l'Assemblée nationale de la République de Corée, s'appuie sur les résultats des cinq conférences précédentes qui ont eu lieu respectivement à Genève (2007), Bruxelles (2008), Washington (2009), Johannesburg (2010) et Rome (2012), ainsi que sur les activités menées par le Centre mondial pour les TIC au Parlement, une initiative conjointe de l'UIP et des Nations Unies, mise en œuvre depuis 2007.

La Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement a pour thème général « Enseignements tirés de l'expérience et horizons futurs ». En mettant l'accent sur ce thème, la sixième Conférence mondiale sur l'e-Parlement entend dresser le bilan des progrès accomplis par les parlementaires en réponse aux attentes des citoyens qui souhaitent voir l'institution parlementaire plus ouverte et avoir avec elle un dialogue accru. Dans le même temps, un regard sera porté sur les défis actuels et futurs que les parlements devront relever afin de suivre le rythme de l'évolution technologique au sein de la société.

Ces défis augmentent de jour en jour et il est souvent nécessaire, pour y répondre, de mettre en place une plus grande coopération interparlementaire. A titre d'exemple, lorsque ces conférences ont commencé, en 2007, les médias sociaux en étaient encore à leurs balbutiements, les dispositifs mobiles n'étaient pas encore « intelligents » et les premières versions des tablettes et des applications correspondantes n'avaient pas encore vu le jour – elles n'allaient en effet apparaître que trois ans plus tard. Les possibilités pour les parlementaires d'être présents partout à la fois se limitaient aux ordinateurs portables et aux téléphones mobiles – certains bénéficiant d'accès au courrier électronique. Seuls quelques parlements étaient en mesure de prévoir la vague de changements que la technologie amènerait à leurs méthodes de travail.

Aujourd'hui, la majorité des assemblées législatives dans le monde ont compris que les TIC au sein du Parlement sont autant une question de politique que de technologie. Les parlements ont élaboré des plans stratégiques pour le développement des TIC en leur sein ; ils utilisent les lignes directrices sur les médias sociaux de l'UIP afin de renforcer leurs canaux de communication ; et ils soutiennent le processus législatif en fournissant en temps voulu des informations en ligne exactes à leurs membres et au grand public.

Mais, l'évolution technologique ne cesse de s'accélérer et il reste fort à faire pour réduire l'écart croissant entre les parlements quant à leur capacité à tirer parti du potentiel des TIC. Adapter la présence en ligne des parlements aux changements culturels qui se produisent dans la société, fournir des informations et autres données sur les lois ouvertes et exploitables par les médias et les citoyens, protéger les

communications de l'institution et de ses membres : ce ne sont que quelques exemples des défis auxquels les parlements sont actuellement confrontés.

Les Conférences mondiales sur l'e-Parlement traitant de plus en plus de l'élaboration des politiques et du cadre institutionnel, avec le temps la présence des dirigeants parlementaires se fait plus importante au sein de ces forums. La Conférence reste sans équivalent en ce qu'elle fournit aux parlementaires, aux secrétaires généraux, au personnel parlementaire, aux experts d'organisations internationales et aux universitaires une plate-forme pour analyser ensemble les bonnes pratiques, comparer les points de vue sur les dernières tendances, discuter des évolutions institutionnelles, s'enrichir des expériences des uns et des autres, tisser des relations avec des pairs et forger des partenariats dans un cadre international.

Structure et thèmes de la Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement

La Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement durera trois jours, du 8 mai 2014 à 9 h.30 au 10 mai 2014 (après-midi).

Cette conférence s'articulera autour de séances plénières sur les questions de politique et de gestion et de réunions parallèles de nature plus technique.

Après la *Cérémonie d'ouverture* et une séance consacrée à l'*Examen des progrès dans l'e-Parlement depuis 2007*, les séances sur les questions de politique et de gestion seront consacrées aux thèmes suivants :

- Enseignements tirés de l'expérience sur le rôle des TIC pour rendre les parlements plus ouverts, plus accessibles, plus responsables et plus efficaces
- Politiques sur les données parlementaires en accès libre
- Bonnes pratiques en matière de réutilisation des données parlementaires
- Accès au droit et aux documents législatifs
- Ajout des médias sociaux dans la stratégie de communication du Parlement
- Planification stratégique des TIC au Parlement
- Partenariats efficaces pour le renforcement des capacités en matière de TIC
- Protéger les communications parlementaires et sécuriser les données parlementaires
- Adaptation aux nouvelles formes de participation citoyenne.

Il y aura parmi les orateurs des présidents de parlement et autres parlementaires de haut rang, des secrétaires généraux et des directeurs des services parlementaires des TIC, de hauts représentants de gouvernements et d'organisations internationales et des experts de renommée internationale. A chaque séance, un temps sera consacré aux débats ouverts à l'assistance.

La conférence comportera également des séances d'ordre technique, programmées en parallèle des séances consacrées aux politiques et à la gestion. Elles s'étaleront de l'après-midi du premier jour de la conférence jusqu'à la matinée du troisième jour. Chaque séance comprendra deux à trois exposés présentés par des experts ou de hauts responsables du personnel de différents parlements, qui seront suivis de débats ouverts visant à favoriser les échanges de vues entre les participants. Une attention particulière a été accordée dans le choix des thèmes aux problèmes techniques qui touchent à l'organisation interne des parlements, indépendamment de leurs niveaux de développement respectifs.

Les séances techniques porteront sur les thèmes suivants :

- Externalisation efficace des projets TIC

- Technologie en nuage
- (Re)construction des sites web parlementaires
- Enregistrement et publication des travaux du Parlement : rapidité, exactitude et conservation
- Services et applications mobiles à l'usage des parlementaires
- L'utilisation des TIC dans les services de recherche : trouver, organiser et transmettre l'information
- Prestation de services internes efficaces au moyen d'Intranets
- Coopération interparlementaire sur XML.

L'après-midi du troisième jour, deux séances plénières de haut niveau refermeront la conférence.

La première séance consistera à analyser les méthodes et les moyens mis en œuvre par les parlements afin de mieux *S'adapter aux nouvelles formes de participation citoyenne*, allant de la création de comités consultatifs spéciaux à l'utilisation de médias civiques en vue d'accroître l'engagement parlementaire bidirectionnel.

La seconde séance aura pour objectif de synthétiser les résultats des discussions de la Conférence et de se projeter sur les *Horizons futurs : l'e-Parlement en 2020 et au-delà*. L'objectif sera d'identifier les tendances à long terme, de se mettre d'accord sur un cadre renouvelé d'e-Parlement pour l'ensemble des parlements, et d'examiner les critères nationaux permettant de mesurer sur une base volontaire les progrès accomplis par rapport à ce cadre.

Participants

Quelque 400 personnes représentant les assemblées parlementaires du monde entier sont attendues à l'édition 2014 de la Conférence mondiale sur l'e-Parlement.

Les délégations seront composées de dirigeants de parlements et de parlementaires exerçant, au sein des assemblées législatives, un pouvoir de décision sur les politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication et sur l'adoption des budgets correspondants, de secrétaires généraux et d'administrateurs chargés d'encadrer les procédures législatives et les questions d'organisation, de directeurs des départements des TIC et des services d'information et de recherche, de fonctionnaires parlementaires chargés des TIC et autres experts, ainsi que de représentants d'organisations internationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et des milieux universitaires.

Langues

Les langues de travail de la Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement seront l'anglais, l'espagnol et le français. Une cabine d'interprétation supplémentaire pourra éventuellement être mise à la disposition des délégations qui en feront la demande.

Organisateurs

La Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement est organisée conjointement par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale de la République de Corée, en collaboration avec le Centre mondial pour les TIC au Parlement.

Les informations concernant la conférence sont disponibles sur le site web de l'UIP : www.ipu.org/splz-f/eparl14.htm. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de la Conférence, par l'intermédiaire de M. Andy Richardson à l'UIP (courriel : ar@ipu.org, téléphone : +41 22 919 41 50).